
COMMUNIQUÉ DE LA CHAMBRE : TENTATIVE D'ESCROQUERIE ET USURPATION DE TITRE DE NOTAIRE

Publié le 25/06/2020



Si vous êtes contactés par un notaire que vous ne connaissez pas : SOYEZ VIGILANTS ! Consultez la liste des notaires des Yvelines et du Val d'Oise en exercice ou contactez la Chambre des notaires de Versailles : 01 39 50 01 75 – cinv@chambre-versailles.notaires.fr

Ces derniers jours, plusieurs **appels d'un faux notaire** ont été signalés auprès de la Chambre des notaires de Versailles.

Faisant mention de la souscription à une assurance-vie, diverses informations sont demandées aux victimes (copie de carte d'identité, justificatif de domicile, formulaire à compléter...).

Cette pseudo-étude dispose d'un site internet, à première vue crédible, et utilise fallacieusement différents logos (instances, écoles, diplômes...).

L'escroquerie prend de l'ampleur et concerne plusieurs "faux notaires" dans différents départements. Elle s'étend également à d'autres professions du droit.

Il est important, en cas de contact téléphonique par toute prétendue étude semblant douteuse, de ne communiquer ni documents, ni données personnelles.

Au moindre doute, il convient de contacter son propre notaire ou de consulter l'annuaire des notaires sur notre site internet.